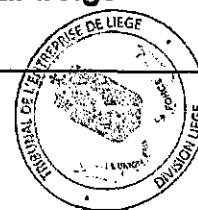




Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



Greffé

R
M

20104713

N° d'entreprise : 0806 921 224

Nom

(en entier) : **URBEO, LA REGIE COMMUNALE AUTONOME
IMMOBILIERE DE HERSTAL**

(en abrégé) :

Forme légale : **REGIE COMMUNALE AUTONOME**Adresse complète du siège : **Place Jean Jaurès, 1 à 4040 HERSTAL****Objet de l'acte : DEMISSIONS - NOMINATIONS**

Extrait du Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Administration du 10 juillet 2020

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Christian LAVERDEUR de sa qualité de Président de la RCA et de membre de droit du BE.

Le Conseil d'Administration a désigné Monsieur Amaud THONARD en qualité de Président de la RCA. Monsieur Amaud THONARD est membre de droit du Bureau Exécutif.

Fait à Herstal, le 12 août 2020,

THONARD Amaud,
Président.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/09/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).